

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 24 août 2017 portant nomination des membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, notamment son article 2 (3°),

Décide:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentants de l'État, à compter du 1^{er} septembre 2017:

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire:

M. Lerouge (Christophe), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon.

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

En tant que titulaire:

M. Caquot (Emmanuel), chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant:

M. Théry (Vincent), adjoint au chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

En tant que titulaire:

Mme Bernard (Hélène), rectrice de l'académie de Toulouse.

Sur proposition du ministre chargé de la recherche

En tant que titulaire:

Mme Borredon (Marie-Elisabeth), déléguée à la recherche et à la technologie pour la région Occitanie.

Sur proposition du ministre chargé du budget

En tant que titulaire:

Mme Audureau (Anne-Marie), administratrice des finances publiques au sein de la direction des finances publiques du Tarn.

En tant que suppléante:

Mme Meyer (Katrin), administratrice des finances publiques adjointe au sein de la direction des finances publiques du Tarn.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sur proposition de leur président, à compter du 1^{er} septembre 2017 :

Région Occitanie

En tant que titulaire :

Mme Pinol (Catherine), conseillère régionale.

En tant que suppléant :

M. Gilabert (Bernard), conseiller régional.

Conseil départemental du Tarn

En tant que titulaire :

M. Fabre (André), conseiller départemental, maire de Blayes-des-Mines.

En tant que suppléante :

Mme Redo (Aline), conseillère départementale, maire de Virac.

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

En tant que titulaire :

Mme Guiraud-Chaumeil (Stéphanie), conseillère communautaire, vice-présidente déléguée à l'attractivité du territoire et aux partenariats, maire de la ville d'Albi.

En tant que suppléant :

M. Bouat (Jean-Michel), conseiller communautaire, vice-président délégué à la technopole, à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 août 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU